

Termes de référence

Evaluation externe du Programme FAIR Future 2: “L'Éducation au Commerce Équitable (ECE) pour renforcer la contribution active des jeunes à l'agenda 2030”

I. Contexte

A. Présentation du commanditaire : Commerce Équitable France

1. CEF – Le collectif des acteurs français du commerce équitable

Créée en 1997, Commerce Équitable France (CEF) est le collectif de concertation et de représentation des acteurs français de commerce équitable. L'association a pour objectif de promouvoir le commerce équitable en France et à l'international pour accompagner les transitions écologiques et sociales des modes de production et de consommation. Commerce Équitable France réunit une trentaine de membres et d'organisations d'envergure nationale : entreprises, labels de commerce équitable, organisations de solidarité internationale, associations d'éducation à la citoyenneté, mouvements citoyens, réseaux de distribution et acteurs de la recherche et de l'enseignement.

Les quatre principales missions de CEF peuvent être résumées comme suit :

- Produire une expertise reconnue sur le commerce équitable ;
- Contribuer à structurer le secteur du commerce équitable pour accélérer la transition écologique et sociale ;
- Déployer un plaidoyer pour accompagner la transformation des règles du jeu économique ;
- Accompagner les changements culturels nécessaires à la transformation des modes de consommation et à l'émergence d'une citoyenneté mondiale influente.

2. CEF - Chef de file du programme FAIR Future : programme pluriacteurs de promotion et de diffusion de l'éducation au commerce équitable (ECE)

CEF remplit depuis 2019 le rôle de chef de file du programme FAIR Future, qui a pour but de soutenir et déployer l'éducation au commerce équitable (ECE) en France auprès des jeunes de moins de 30 ans à travers une variété de dispositifs éducatifs d'envergure nationale et de publics relais de la communauté éducative de l'éducation formelle et non formelle : établissements scolaires du primaire et secondaire, universités et grandes écoles, acteurs de l'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI), de l'Éducation au Développement Durable (EDD) et de l'éducation populaire, etc.

Dans sa phase 2 actuellement en cours de mise en œuvre (2022-2025), il est coordonné par CEF au sein d'un consortium de 6 organisations – composé des principales associations actives en matière d'ECE en France : la Fédération Artisans du Monde (FAdM), FAIRe un monde équitable (FAIRe), Max Havelaar France (MHF), Bio Consom'acteurs (BCA), l'Association pour le Tourisme Équitable et Solidaire (ATES), et Ingénieurs Sans Frontières (ISF).

3. Modalités de fonctionnement du consortium et de sa coordination par Commerce Équitable France

Le fonctionnement en consortium est l'une des particularités du programme FAIR Future. Des temps collectifs et de pilotage ont été mis en place à intervalles réguliers afin d'assurer cette coordination :

- Un Comité de pilotage, qui se réunit 2 fois par an au minimum
- Un Groupe de travail Éducation, qui se réunit 1 fois par an et qui assure notamment la production des documents cadres (comme la charte d'Éducation au Commerce Équitable)
- Une communauté de pratiques d'ECE, qui se réunit environ 2 fois par an et regroupe des acteurs de l'ECE désireux d'échanger et de capitaliser sur de bonnes pratiques
- Des comités de pilotage réguliers sur des activités spécifiques co-portées par plusieurs organisations membres, comme la communauté éducative FAIR Future (2-3 réunions/an), la Fresque du commerce mondialisée (environ 12/an), et d'autres activités (le Concours d'Éloquence, le dispositif Génération Équitable, etc.)

En tant que chef de file, Commerce Équitable France est responsable vis-à-vis de l'Agence Française de Développement (AFD, principal bailleur des fonds du programme) de la gestion du projet et pilote notamment :

- Le suivi de projet global
- Le suivi administratif et financier
- Le volet « structuration de l'éducation au commerce équitable », particulièrement en matière de capitalisation et de suivi-évaluation
- Les activités collectives comme la communication ou la communauté FAIR Future
- Les démarches partenariales et de plaidoyer, en complément des membres du consortium

B. Descriptif du programme d'éducation au commerce équitable FAIR Future

1. Présentation du programme FAIR Future

FAIR Future est un projet en consortium soutenu par l'AFD, qui vise à outiller et à sensibiliser les jeunes de moins de 30 ans aux enjeux d'un commerce équitable pour contribuer à atteindre l'agenda 2030. Après une première phase couronnée de succès menée de 2019 à 2022 (FAIR Future 1), ce programme est actuellement dans sa phase 2 (FAIR Future 2), mise en œuvre sur la période 2022-2025.

Il répond aux objectifs suivants:

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1 : Commerce Équitable France renforce et pérennise la structuration de l'ECE en France pour un changement d'échelle du secteur.

- **Principaux indicateurs de suivi consolidés des activités :**

- 5 activités ou dispositifs d'ECE suivis et évalués (dont la dynamique collective par CEF) grâce à une formation-action et un appui personnalisé
- un comité scientifique et 2 séminaires acteurs-chercheurs sont animés
- une communauté de pratique "ECE" est constituée

- **Principaux indicateurs du résultat attendu :**

- L'ensemble des membres de CEF (33 organisations) sont informés du programme FAIR Future et de ses possibilités d'actions, et 5 acteurs économiques soutiennent financièrement.
- Le nombre de personnes touchées par les actions de communication du programme augmente d'au moins 30% entre le démarrage et la fin du projet, identifiées grâce à une base de données.
- 5 organisations membres du consortium ont renforcé leurs compétences en suivi-évaluation des impacts des démarches d'ECE et 15 représentants des membres du consortium ont renforcé leurs compétences en capitalisation et participent à une communauté de pratique en ECE.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 2 : Les organisations d'ECE consolident des dispositifs collectifs d'ECE auprès des jeunes pour contribuer à l'atteinte de l'ODD n°12.

- **Principaux indicateurs de suivi consolidés des activités :**

- 432 interventions auprès des 6-11 ans dans 120 classes de 30 écoles
- 200 actions de sensibilisation dans les campus
- 50% des séjours du tourisme social et solidaire (UNAT et Grandira) bénéficient d'une intervention sur les enjeux du tourisme et commerce équitable, soit 200 jeunes par an
- Une campagne média digitale d'information avec au moins 500 000 impressions digitales

- **Indicateurs quantitatifs de résultats consolidés des activités**

- 3600 élèves de 6-11 ans et 120 enseignant·es du primaire sensibilisé·es
- 490 enseignant·es du secondaire informé·es ou accompagné·es sur le dispositif JACE
- 1500 élèves du secondaire impliqué·es dans des groupes JACE ou accompagné·es après le PALT
- 4410 étudiant·es informé·es ou sensibilisé·es lors des rencontres ou interventions de GE
- 51 volontaires en service civique impliqué·es dans des dispositifs d'ECE
- 7300 jeunes des lieux d'accueil du tourisme, de la jeunesse ou de la transition sensibilisés

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 3 : Commerce Équitable France et les membres du consortium renforcent les capacités et compétences des publics relais de l'ECE pour déployer l'ECE en France : praticien·nes de l'éducation non-formelle (notamment de l'ECE, de l'ECSI et EDD), de l'éducation formelle (enseignant·es, équipes éducatives des milieux scolaires) et de la jeunesse (notamment acteurs du tourisme social et solidaire)

- **Principaux indicateurs de suivi consolidés des activités du R4 sur la durée du projet :**

- 30 revues documentaires sur l'ECE envoyées aux 7 organisations du consortium abonnées
- 50 webinaires de suivi et accompagnement pour les associations locales par leur tête de réseau et d'information sur les outils et dispositifs d'ECE auprès des acteurs de l'éducation
- 30 formations auprès d'acteurs de l'éducation non-formelle (ECE, ECSI, tourisme) et formelle

- **Principaux indicateurs quantitatifs consolidés**

- 39 associations locales outillées, formées, financées et accompagnées par leurs têtes de réseaux

- 340 éducateur·ices informé·es ou formé·es sur les outils de FAIR Future et les actions en milieu universitaire
- 90 enseignant·es ou équipes de l'éducation formelle formé·es aux outils et à l'ECE
- 50 établissements scolaires participent à la campagne "Ecoles et Universités de commerce équitable" (renommée "Communauté FAIR Future"), rassemblant 5000 élèves et 700 personnes dans une communauté éducative

Groupes cibles:

- **Bénéficiaires direct·es :**
 - 16 594 jeunes
 - 218 organisations d'ECE, organisations d'éducation formelle et non-formelle
- **Bénéficiaires indirect·es :**
 - 20601 jeunes et publics relais
 - 414 organisations de CE, d'éducation formelle et non formelle

Pour une description plus complète du programme, ses activités et bénéficiaires, veuillez consulter l'Annexe 1.

2. L'éducation au commerce équitable : une démarche éducative au service de la transformation des modes de production et de consommation, et de la citoyenneté active

L'Éducation au Commerce Équitable (ECE) est une démarche éducative qui s'inscrit dans le champ de l'ECSI et de l'EDD, et qui constitue une des stratégies de changement social des acteurs de commerce équitable, aux côtés du développement du marché des produits issus d'un commerce équitable.

L'éducation au commerce équitable réunit une diversité d'approches et est mise en œuvre par une diversité d'acteurs : associations pionnières sur le sujet et se revendiquant de l'éducation populaire ; associations de consommateur·rices ; entreprises de l'économie sociale et solidaire ; labels ; ONGs. Tou·tes s'engagent ensemble, et avec leurs spécificités, à diffuser les valeurs de justice, d'inclusion, de coopération et de solidarité auprès des citoyen·nes.

Un travail commun d'identification et de formalisation d'une vision commune aux acteurs de l'ECE a été coordonné par CEF, et a abouti à la création d'une charte de l'éducation au commerce équitable, validée par le collectif en juin 2023.

Les objectifs de l'éducation au commerce équitable sont les suivants, tels que listés dans la Charte d'ECE :

- Rendre visibles les interdépendances et rapports de pouvoir qui relie, souvent à leur insu, producteur·rices, consommateur·rices, et citoyen·nes du monde entier.
- Permettre la prise de conscience des impacts sociaux et environnementaux des activités humaines de production, d'échanges et de distribution des biens de consommation.
- Mettre en lumière certaines conséquences de la mondialisation des échanges sur nos modes de production et de consommation (surconsommation, absence de traçabilité, standardisation de l'offre au niveau mondiale, etc.) et permettre à chacun·e de prendre conscience de son rôle et de ses responsabilités au sein de la mondialisation pour mieux s'en émanciper.

- Montrer que les échanges commerciaux sont un secteur décisif où se dessinent les transformations des modes de consommation et de production.
- Diffuser les valeurs de solidarité mondiale, d'équité, de justice sociale et d'écologie et concourir ainsi aux changements culturels nécessaires à la construction d'autres modèles économiques, politiques, écologiques et sociaux.
- Encourager les contributions individuelles ou collectives des jeunes générations et des citoyen·nes en faveur d'un monde plus juste et durable en initiant, accompagnant, amplifiant des alternatives concrètes.
- Promouvoir une citoyenneté active et participer à renforcer les sociétés civiles afin qu'elles soient en capacité de peser dans les débats de société et d'alimenter des politiques publiques pour placer l'équité au cœur des règles du jeu économique.

Les principales activités du programme FAIR Future sont présentées dans la fiche de transparence jointe en annexe. Le/la candidat·e retenu·e aura accès à une documentation complète, incluant la NIONG du programme et la Charte d'Éducation au Commerce Équitable.

II. La mission d'évaluation

A. Attentes de CEF et ses partenaires du programme FAIR Future

Conformément aux attentes de CEF et ses membres, en cette deuxième phase, et sur la période étudiée (les deux premières années du projet, l'évaluation portera notamment sur la **stratégie d'intervention du programme**, sa cohérence, sa pertinence, sa valeur ajoutée par rapport à l'existant, et ce sur trois axes principaux :

1. Les contributions du programme en termes d'ECSI
2. Les contributions du programme en termes de structuration du milieu associatif
3. La pertinence du montage en consortium pluri-acteurs

Ces objectifs sont détaillés en section B ci-dessous.

L'évaluation devra permettre :

- Une appropriation des résultats et des recommandations formulées dans le cadre de l'évaluation par le collectif (équipe salariée et membres).
- La production de recommandations prospectives afin d'alimenter le nouveau projet d'ECSI du consortium sur la période 2025-2028.

B. Contenu de la mission de consultance

L'évaluation portera sur les deux premières années de mise en œuvre (juillet 2022 – juillet 2024) du programme FAIR Future 2.

Elle pourra s'appuyer sur les documents suivants, qui seront disponibles au lancement de la mission :

- Rapport de tranche 1 du programme (juillet 2022 – décembre 2023)
- Compilation des résultats sur le premier semestre 2024
- Résultats d'évaluation des dispositifs d'éducation au commerce équitable du programme

Objectif 1. Identifier les contributions du programme en termes d'ECSI

Leur appréciation pourra être recueillie sur la base des critères suivants :

- L'éducation au commerce équitable est-elle perçue comme utile et pertinente aux yeux des **parties prenantes** (communauté éducative notamment) ?
- Les actions menées sont-elles complémentaires de celles menées par d'autres acteurs dans le même contexte (communauté éducative, acteurs de l'ECSI partenaires du programme) ?
- Quelle valeur ajoutée a le programme vis-à-vis des programmes d'ECSI portés en propre par les organisations membres du collectif ?
- L'ECE a-t-elle été renforcée dans sa reconnaissance, sa visibilité et son attractivité par la communauté éducative ?
- Le programme a-t-il permis la construction d'une vision de l'ECE partagée par les membres de CEF? Quel rôle a eu la charte d'ECE et comment les membres s'en sont-ils saisis? Avec quels effets?
- Le programme a-t-il permis des innovations pédagogiques (notamment en lien avec la communauté FAIR Future et les acteurs économiques de commerce équitable), et quelle a été leur pertinence ?
- La stratégie d'intervention du programme en termes de lien à la sphère éducative est-elle pertinente ?
- Des thématiques transversales comme le genre, la jeunesse et le climat/la biodiversité ont-elles prises en considération dans le programme?
- Pour évaluer cet aspect, l'évaluateur pourra s'appuyer sur les fiches outils 2, 3 et 4 du guide méthodologique DPA/OSC de l'AFD, que CEF mettra à sa disposition.

Pour cette deuxième phase de projet, les effets du programme sur les bénéficiaires finaux (les jeunes de moins de 30 ans) feront l'objet d'une nouvelle analyse, dans la mesure du possible. La méthodologie proposée cherchera à couvrir cet aspect, si besoin en consultant la communauté éducative et/ou un échantillon de jeunes directement.

➤ *Pour ce faire, la mission de consultance pourra s'appuyer sur les différents travaux menés dans le cadre des activités de suivi-évaluation intégrées au projet (notamment les dispositifs de suivi-évaluation mis en place par BCA, FAdM, FAIRE et MHF), intégrer les résultats jugés utiles et pertinents et apporter une appréciation qualitative de ces travaux.*

Objectif 2. Identifier les contributions du programme FAIR Future en termes de structuration du milieu associatif

Pour cet objectif, les critères suivants seront retenus:

- A-t-il permis le renforcement de capacité des organisations membres du Consortium et des équipes salariées des membres du Consortium (en gestion de projet, suivi administratif et financier, animation de réseau, conception d'activités éducatives, suivi-évaluation) ?
- A-t-il permis la mutualisation et le partage de pratiques entre les membres ?
- A-t-il facilité les coopérations et le travail collectif entre les organisations membres du consortium ? Avec quels avantages et quels inconvénients? Quels leviers le programme a-t-il permis de lever et quels freins perdurent?
- A-t-il permis de renforcer la capacité financière des organisations membres, et/ou a-t-il permis des innovations en termes d'ECSI (via des apports du secteur privé notamment) ?
- A-t-il permis, plus largement, de renforcer le collectif Commerce Équitable France dans ses pratiques éducatives ?

- Quelle est la connaissance, la compréhension et l'implication des acteurs économiques de commerce équitable vis-à-vis de ce programme ?
- Qu'est-ce que ce programme a apporté à ces acteurs, notamment pour répondre aux obligations légales des entreprises de commerce équitable en faveur d'actions de sensibilisation et d'éducation à des modes de production et de consommation socialement et écologiquement durables?

Objectif 3. Analyser la pertinence et la valeur ajoutée du format en consortium

Cet aspect pourra être analysé grâce à ces critères:

- Quelle est la pertinence, l'efficacité et l'efficience des 3 axes d'intervention du programme et des résultats attendus ?
- Respecte-t-il le principe de subsidiarité entre le projet collectif et les projets d'ECSI propres à chaque membre ?
- Le calibrage de coordination du programme et de gestion de la redevabilité était-il pertinent? Le management global du programme a-t-il été efficient?
- Quelle est la valeur ajoutée de CEF en tant que chef de file du consortium ? D'autres mêmes pourraient-ils être chef de fil et porter le consortium?
- Le périmètre du consortium en termes de membres est-il pertinent ?

Autant que possible, l'évaluation se penchera en outre sur les risques et modalités financières du consortium.

C. Méthodologie souhaitée

Du fait de la nature du projet, et du fonctionnement collectif de CEF, une approche participative sera encouragée, associant les membres du consortium via un COPIL dédié et leur consultation à quelques instants-clés de l'évaluation.

Le COPIL dédié à l'évaluation sera composé de CEF et de 3 à 5 membres du consortium.

CEF propose la méthodologie et les étapes de travail suivantes, qu'il sera possible d'affiner suivant les recommandations du/de la consultant.e :

Étapes de la mission	Principales tâches prévues	Parties prenantes impliquées
Réunion de cadrage en début de mission	<p>Valider le périmètre de l'évaluation</p> <p>Affiner les questions évaluatives pour chaque cible</p> <p>Identifier précisément l'échantillonnage des parties prenantes sondées parmi les parties prenantes du projet</p>	<p>CEF</p> <p>COPIL</p> <p>Consultant</p>

Travail documentaire	Lecture des documents du projet: Réalisations des activités du projet, Bilan et capitalisation des activités, CR de COPIL et de réunions d'instances, Rapports d'activités.	Consultant-e
Production et l'administration d'un questionnaire	Questionnaire en ligne, à destination des membres du consortium et parties prenantes du projet	Consultant-e COPIL Membres du consortium
Réalisation d'entretiens semi-directifs	Environ 20 entretiens, avec une partie des membres et des parties prenantes externes En fonction de la méthodologie proposée, des focus group pourront également être organisés	Consultant-e CEF Membres du consortium
Traitement des données collectées	Le/la consultant-e devra compiler et analyser l'ensemble des données collectées par le travail documentaire, le questionnaire, et les entretiens.	Consultant-e
Session de restitution intermédiaire	Auprès du consortium FAIR Future	Consultant-e CEF Membres du consortium
Livraison d'un rapport provisoire / restitution intermédiaire aux membres du consortium	Le rapport provisoire devra présenter les premiers résultats de cette évaluation	Consultant-e CEF

		Membres du consortium
Livraison d'un rapport final et de recommandation	Le rapport ne devra pas dépasser 50 pages.	Consultant·e
Livraison d'une synthèse communicante du rapport final	La synthèse ne devra pas dépasser 6 pages.	Consultant·e
Sessions de restitution finale	Une session pour le consortium afin de permettre l'appropriation des recommandations grâce à l'appui du/de la consultant·e ; et une plus large, réunissant l'AFD ainsi que le consortium.	Consultant·e CEF Membres du consortium Représentant·es de l'Agence Française de Développement

Cette proposition d'intervention pourra être adaptée par le/la consultant·e soumissionnaire dans le cadre de sa proposition méthodologique.

Nota bene : Des propositions méthodologiques innovantes sont encouragées et seront considérées avec attention par le commanditaire dès lors qu'elles sont argumentées et justifiées au regard des présents TDR.

D. Livrables de la mission de consultance

1. Détails des livrables attendus

- Livrable N°1: Une note de cadrage
- Livrable N°2: Un rapport provisoire complet présentant les premiers résultats de l'évaluation
- Livrable N°3: Un rapport final (50 pages max), incluant les recommandations
- Livrable N°4: Une synthèse du rapport pour communication et capitalisation de CEF (6 pages max) pour parties prenantes et bailleurs
- Livrable N°5: Une liste de recommandations

2. Rôle du commanditaire et des partenaires à chaque étape

Dans le cadre des missions attendues, le/la consultant-e sera en relation avec différent-es interlocuteur-ices, avec qui il/elle devra se coordonner et rester en contact durant la consultance:

- **CEF** : CEF facilitera la communication du/de la consultant-e avec ses membres et partenaires, et appuiera la coordination des différentes actions d'évaluation listées. L'équipe Education et la Déléguée Générale sont identifiées comme les interlocutrices privilégiées sur ce dossier.
- **Membres du consortium (ATES, BCA, FAdM, FAIRe, ISF et MHF)** : le/la consultant-e sera en contact direct avec les représentant-es des organisations concernées (CEF facilitera la mise en relation).

E. Moyens

1. Profil attendu du/de la consultant-e externe

L'appui décrit dans les présents TdR devra être réalisé par un-e consultant-e (ou une équipe de consultant-es) spécialiste de l'évaluation des projets éducatifs et des projets en consortium.

Les principales compétences recherchées pour cet-te expert-e sont :

- Une expérience significative en évaluation externe de projets d'EDD/ECSI et de SMA, et de rédaction de rapports évaluatifs ;
- Une expérience des collectifs associatifs / têtes de réseau nationales ;
- Une bonne connaissance des méthodologies et techniques d'enquêtes et d'entretiens ;
- Une expérience souhaitée des programmes en consortium ;
- Connaissance souhaitée du secteur du commerce équitable et de l'ECSI.

De bonnes connaissances et expériences des Approches Orientées Changement seraient un plus.
Une connaissance de l'Éducation au Commerce Équitable serait un plus.

2. Budget disponible

Une enveloppe budgétaire totale de **23 000€ TTC maximum** est prévue pour la rémunération du/de la consultant-e afin de mener à bien les missions décrites dans les présents termes de référence.

Les sessions de cadrage et de restitution pouvant être envisagées en présentiel ou en distanciel, le/la consultant-e peut inclure dans son offre financière la prise en charge de certains frais de déplacement ou d'hébergement le cas échéant.

F. Calendrier de l'appui

La mission est envisagée sur une période comprise **entre octobre 2024 et février 2025**.

Le calendrier indicatif de travail (à affiner avec CEF et le COPIL au démarrage de la mission) est le suivant :

- Réunion de cadrage initiale avec CEF et le COPIL: Début-mi octobre 2024
- Lancement de la mission d'évaluation: Mi-Fin octobre 2024

- Travail documentaire : Début Novembre 2024
- Production et l'administration d'un questionnaire : Novembre 2024
- Réalisation d'entretiens semi-directifs : Décembre 2024
- Traitement des données collectées : Janvier 2025
- Session de restitution intermédiaire : Mi-janvier 2025
- Livraison d'un rapport provisoire : Début février 2025
- Livraison d'un rapport final et de recommandations : Mi-février 2025
- Livraison d'une synthèse communicante du rapport final : Fin février 2025
- Sessions de restitution finale: Fin Février 2025

G. Modalités de candidature et sélection

1. Proposition technique et financière

Le/la consultant-e (ou équipe de consultant-e) invité-e à soumissionner devra fournir les éléments suivants à Commerce Équitable France:

- Une **proposition technique** qui devra indiquer :

- La méthodologie proposée pour la conduite de la mission sur la base des présents TdR ;
- Les références et expériences du/de la consultant-e dans les domaines concernés (3 pages maximum) ;
- Le CV du/de la consultant-e ;
- Le calendrier prévisionnel d'intervention ainsi qu'une estimation des charges en jours/hommes.

- Une **proposition financière** qui devra indiquer les coûts totaux de la prestation en EUR TTC : honoraires de consultance et éventuels frais de mission.

2. Soumission des candidatures

Les offres, sont à envoyer, par mail, en langue française, avec en objet la référence : « Candidature Consultance Evaluation FF2 », impérativement aux adresses suivantes : a.romenteau@commerceequitable.org et stoll@commerceequitable.org avec demande d'accusé de réception.

Date limite d'envoi des candidatures : le 26 septembre 2024

3. Evaluation des applications

Le/la consultant-e (ou équipe de consultant-es) sera choisi-e par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût :

- Offre technique : compréhension des TDR, méthodologie, expériences du/de la ou des consultant-es.
- Offre financière : tarifs journaliers, nombre de jours proposés, frais annexes, offre globale correspondant au budget disponible.

L'évaluation technique suivra la grille d'évaluation suivante :

Critères	
-----------------	--

OFFRE TECHNIQUE	80%
Compréhension des TDR/Présentation de la méthodologie utilisée	30%
Références et expériences similaires du/de la consultant.e	30%
CV du/de la consultant.e	10%
Calendrier prévisionnel d'intervention/estimation des charges en jour/homme	10%
OFFRE FINANCIÈRE	20%
TOTAL	100%

Une fois les offres reçues et analysées, le commanditaire se réserve le droit de négocier les propositions avec les candidat-es présélectionné-es.

Le commanditaire se réserve également le droit de ne sélectionner aucun.e candidat.e si aucune offre n'était jugée satisfaisante.

Toute information concernant le projet « FAIR Future 2 » et incluse dans les documents de cet appel d'offres ou fournie séparément doit être traitée de façon strictement confidentielle par le/la soumissionnaire.

Annexe 1

Fiche de transparence du projet FAIR Future 2

Nom de l'association	Commerces Équitable France
Site internet	https://www.commerceequitable.org/

Nom du projet – Libellé court :	FAIR Future 2
Nom du projet – Libellé long :	FAIR Future 2 : L'éducation au commerce équitable pour renforcer la contribution active des jeunes à l'agenda 2030
Lieu d'intervention	France entière
Type de projet	Projet d'intérêt général : mixte ECSI et SMA
Numéro de la phase	Phase 2
Thématique(s) principale(s)	Éducation au Commerce Équitable, commerce équitable, consommation responsable, transition écologique et sociale

Principaux partenaires du projet	CDTM, FAIRNESS, Laboratoire PASSAGE, F3E, RESES, R2E, RDE, L'ESPER, Envol Vert, Concordia, UNAT, GRANDIRA, Crisalim, WWOOF, FNAP, L'Équitable, Colecosol, NAPCE, BCENS, Normandie Equitable
Si projet porté en consortium : partenaires impliqués	ATES, Bio Consom'acteurs, FAIRE un monde équitable, Fédération Artisans du Monde, Ingénieurs sans Frontières, Max Havelaar France

Objectifs	<p>Objectif global : Changer d'échelle l'Éducation au Commerce Équitable (ECE) à destination des moins de 30 ans pour accélérer l'adoption de modes de production et de consommation durables (ODD 12).</p> <p>Objectifs spécifiques :</p>
------------------	--

	<p>OS1 : Commerce Équitable France renforce et pérennise la structuration de l'ECE en France pour un changement d'échelle du secteur.</p> <p>OS2 : Les organisations d'ECE consolident des dispositifs collectifs d'ECE auprès des jeunes pour contribuer à l'atteinte de l'ODD n°12.</p> <p>OS3 : Commerce Équitable France et les membres du consortium renforcent les capacités et compétences des publics relais de l'ECE pour déployer l'ECE en France : praticien-nes de l'éducation non-formelle (notamment de l'ECE, de l'ECSI et EDD), de l'éducation formelle (enseignant.es, équipes éducatives des milieux scolaires) et de la jeunesse (notamment acteurs du tourisme social et solidaire)</p>
--	---

Présentation du projet :

FAIR Future 2 est un projet en consortium qui vise à outiller et à sensibiliser les jeunes de moins de 30 ans aux enjeux d'un commerce équitable pour contribuer à atteindre l'agenda 2030. Le consortium est coordonné par Commerce Équitable France et composé des principales associations d'ECSI actives en matière d'Education au Commerce Equitable (ECE) en France : Fédération Artisans du Monde, FAIRe un monde équitable, Max Havelaar France, Bio Consom'acteurs, l'ATES et ISF. Le projet permettra le déploiement de dispositifs d'ECE adaptés aux scolaires de moins de 18 ans (primaire et secondaire), aux étudiant.e.s, aux jeunes hors milieu scolaire et aux jeunes actifs de moins de 30 ans. Les différents dispositifs sont pensés comme un parcours global permettant d'accompagner les jeunes en France depuis la primaire jusqu'à l'université et leur entrée dans la vie active. Le projet vise aussi à renforcer les capacités d'intervention des acteurs locaux et des structures relais de l'éducation formelle ou non formelle via une action forte de diffusion d'outils et d'information et de formation en ligne ou en physique. Fair Future 2 est également un projet de structuration des acteurs de l'ECE et de renforcement de leurs capacités de capitalisation et d'évaluation.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1 : Commerce Équitable France renforce et pérennise la structuration de l'ECE en France pour un changement d'échelle du secteur.

Commerce équitable France, en tant que collectif national représentatif des acteurs du commerce équitable en France, s'assure d'une structuration solide et pérenne du secteur de l'éducation au commerce équitable. L'équipe de CEF mène à ce titre diverses activités de pilotage du consortium et de la stratégie globale de l'ECE au sein du collectif. Elle pilote la stratégie partenariale et de communication afin d'améliorer la visibilité du programme et de l'ECE auprès du public jeune, des partenaires relais identifiés et des institutions. Elle impulse et anime des dispositifs structurants visant à associer plus largement les acteurs économiques du commerce équitable, à suivre, évaluer et capitaliser les expériences d'ECE permises grâce au programme.

Principaux indicateurs de suivi consolidés des activités :

- 5 activités ou dispositifs d'ECE suivis et évalués (dont la dynamique collective par CEF) grâce à une formation-action et un appui personnalisé
- un comité scientifique et 2 séminaires acteurs-chercheurs sont animés

- une communauté de pratique “ECE” est constituée

Principaux indicateurs du résultat attendu :

- L'ensemble des membres de CEF (33 organisations) sont informés du programme FAIR Future et de ses possibilités d'actions, et 5 acteurs économiques soutiennent financièrement.
- Le nombre de personnes touchées par les actions de communication du programme augmente d'au moins 30% entre le démarrage et la fin du projet, identifiées grâce à une base de données.
- 5 organisations membres du consortium ont renforcé leurs compétences en suivi-évaluation des impacts des démarches d'ECE et 15 représentants des membres du consortium ont renforcé leurs compétences en capitalisation et participent à une communauté de pratique en ECE.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 2 : Les organisations d'ECE consolident des dispositifs collectifs d'ECE auprès des jeunes pour contribuer à l'atteinte de l'ODD n°12.

Les membres du consortium ont développé des dispositifs d'ECE adaptés aux spécificités de chaque tranche d'âge et niveau d'apprentissage. Les organisations ont développé ces dispositifs et campagnes selon leurs propres visions et pratiques de l'ECE. Grâce au programme FAIR Future, ces dispositifs sont progressivement co-portés entre plusieurs membres du consortium et pensés comme un parcours global permettant d'accompagner les publics jeunes en France depuis le niveau primaire jusqu'à l'université et leur entrée dans la vie active. Ces dispositifs prévoient diverses modalités : accompagnements, rencontres, mise à disposition d'informations, etc. permettant d'appréhender et de participer aux diverses modalités d'action du commerce équitable : l'éducation, la vente et la consommation, le plaidoyer.

Principaux indicateurs de suivi consolidés des activités :

- 432 interventions auprès des 6-11 ans dans 120 classes de 30 écoles
- 200 actions de sensibilisation dans les campus
- 50% des séjours du tourisme social et solidaire (UNAT et Grandira) bénéficient d'une intervention sur les enjeux du tourisme et commerce équitable, soit 200 jeunes par an
- Une campagne média digitale d'information avec au moins 500 000 impressions digitales

Indicateurs quantitatifs de résultats consolidés des activités

- 3600 élèves de 6-11 ans et 120 enseignant·es du primaire sensibilisé·es
- 490 enseignant·es du secondaire informé·es ou accompagné·es sur le dispositif JACE
- 1500 élèves du secondaire impliqué·es dans des groupes JACE ou accompagné·es après le PALT
- 4410 étudiant·es informé·es ou sensibilisé·es lors des rencontres ou interventions de GE
- 51 volontaires en service civique impliqué·es dans des dispositifs d'ECE
- 7300 jeunes des lieux d'accueil du tourisme, de la jeunesse ou de la transition sensibilisés

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 3 : Commerce Équitable France et les membres du consortium renforcent les capacités et compétences des publics relais de l'ECE pour déployer l'ECE en France : praticien·nes de l'éducation non-formelle (notamment de l'ECE, de l'ECSI et EDD), de l'éducation formelle (enseignant·es, équipes éducatives des milieux scolaires) et de la jeunesse (notamment acteurs du tourisme social et solidaire)

Les dispositifs d'ECE reposent sur les capacités d'intervention d'acteurs locaux et de structures relais de l'éducation formelle ou non-formelle et de l'accueil de la jeunesse. Plusieurs actions sont mises en place pour renforcer les capacités et compétences de ces publics : la transmission et l'accès à une information de qualité (veille documentaire, webinaires, articles...), la formation, l'outillage et l'accompagnement personnalisé. Plusieurs activités se basent ou tendent vers l'échange de pratiques et l'animation de communauté de pratiques des praticien·nes de l'ECE. Au-delà des personnes il est apparu utile après la phase 1 de renforcer également les capacités des organisations par divers systèmes de rétrocessions, d'appuis aux ressources humaines, dont plusieurs sont fléchés vers les dispositifs ECE du projet.

Principaux indicateurs de suivi consolidés des activités du R4 sur la durée du projet :

- 30 revues documentaires sur l'ECE envoyées aux 7 organisations du consortium abonnées
- 50 webinaires de suivi et accompagnement pour les associations locales par leur tête de réseau et d'information sur les outils et dispositifs d'ECE auprès des acteurs de l'éducation
- 30 formations auprès d'acteurs de l'éducation non-formelle (ECE, ECSI, tourisme) et formelle

Principaux indicateurs quantitatifs consolidés

- 39 associations locales outillées, formées, financées et accompagnées par leurs têtes de réseaux
- 340 éducateur·ices informé·es ou formé·es sur les outils de FAIR Future et les actions en milieu universitaire
- 90 enseignant·es ou équipes de l'éducation formelle formées aux outils et à l'ECE
- 50 établissements scolaires participent à la campagne "Ecoles et Universités de commerce équitable", rassemblant 5000 élèves et 700 personnes dans une communauté éducative

Groupes cibles	<p>Bénéficiaires direct-es : 16 594 jeunes et 218 organisations d'ECE, organisations d'éducation formelle et non-formelle</p> <p>Bénéficiaires indirect-es : 20601 jeunes et publics relais et 414 organisations de CE, d'éducation formelle et non formelle</p>
-----------------------	--

Durée totale du projet	3 ans	
Coût total du projet	2 085 971 €	100 %
Participation de l'AFD sollicitée	1 300 000 €	62 %